FORMATION · INSTANCES REPRÉSENTATIVES

Agrément DREETS Bretagne

CSE – SSCT

Santé Sécurité et Conditions de travail

Version juin 2025

Durée	35 h 00 – 5 jours
Public	Nouveaux membres du CSE, salariés désignés compétents en protection et prévention des risques professionnels, dirigeants…
Prérequis	Aucun
Nombre d'apprenants	Minimum 1 – Maximum 10
Délai d'accès	1 mois

TARIF INTER

1 250 €

par apprenant

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

95 %

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, le salarié, un particulier, à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)…

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au 06 43 62 01 04 ou par courriel : prevactions.regnier@gmail.com

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Description de la formation

Dans un environnement professionnel en constante évolution, la sécurité et le bien-être au travail sont des priorités incontournables. La formation SSCT pour les membres du CSE vous dote des compétences essentielles pour :

- Identifier et évaluer les risques professionnels spécifiques à votre entreprise.
- Mettre en place des actions préventives efficaces pour améliorer les conditions de travail.
- Assurer une veille réglementaire pour rester conforme aux obligations légales.
- Favoriser un dialogue constructif entre employeurs et salariés sur les questions de santé et sécurité.

Investir dans cette formation, c'est renforcer la performance de votre entreprise tout en garantissant la protection de vos collaborateurs.

Objectifs

- Connaître les missions SSCT
- Savoir prévenir les risques dans l'entreprise
- Savoir étudier les incidents et apporter les solutions correctives

Compétences visées

- Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques dans l'entreprise,
- Faire la promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise
- Être en mesure de réaliser des enquêtes concernant les accidents du travail, les maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- S'approprier des outils pour agir sur la prévention des risques professionnels (analyse des situations de travail, proposition de mesures préventives et/ou correctives, promotion de la prévention des risques professionnels)

Programme

- Réglementation en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Rôle, moyens et fonctionnement du CSE
- Obligations et responsabilités
- Les différents acteurs de la prévention
- La prévention : définition et notions
- Les missions du CSE
- L'analyse de l'accident du travail
- Le DUERP : Évaluation des risques professionnels
- Analyse ergonomique de situations de travail
- Conduite de projet en santé sécurité au travail
- La prévention des RPS
- La pénibilité
- Les risques au travail

Moyens pédagogiques

Qualité du ou des formateurs

La formation est assurée par un formateur expert en prévention des risques professionnels. Chaque formateur dispose d'une expérience importante dans les domaines qui lui sont attribués, d'une excellente maîtrise de la formation des adultes, de contenus pédagogiques de qualité, qui seront remis aux participants et des habilitations lui permettant d'intervenir légalement.

Pédagogie

Exposé, Exercices, Études de cas, Mises en situations

Organisation et suivi de l'action

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation totale de la formation.

Référent pédagogique

Françoise REGNIER – 06 43 62 01 04

Évaluation et certification

Les acquis sont évalués en continu et en fin de formation afin de pouvoir délivrer une attestation de formation.

Un questionnaire à 3 mois est proposé pour mesurer les acquis et leur pérennité.

Livrables

Attestation individuelle ; Certificat de réalisation

Documentation sur les missions et le fonctionnement SSCT téléchargeable, sur le site prev-actions.com et par transmissions d'outils vus en formation.

Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : 06 43 62 01 04 ou via le formulaire de contact sur notre site.

À fournir aux stagiaires pour la formation

- Document unique d'évaluation des risques (DUERP)
- Rapport d'enquête(s) AT, taux de fréquence, taux de gravité...
- Accords divers, Conventions collectives,
- Règlement intérieur
- Fiche d'entreprise...

Tarifs

INTER	INTRA	SUR MESURE
(par apprenant)	(pour le groupe)	
1 250 €	**1 à 5 stagiaires : 4 000 €** **5 à 10 stagiaires : 8 000 €** Au-delà de 10 stagiaires, constituer deux sessions	**Demander un devis**

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Prendre rendez-vous
Calendly · 30 min

Un projet de formation ? Parlons-en.

Scannez le QR code pour réserver un échange (visio ou téléphone), ou contactez directement Françoise Régnier. Réponse sous 72 heures.

06 43 62 01 04
prevactions.regnier@gmail.com

iprp Enregistrée à la DIRECTS Bretagne
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Découvrir le site
prev-actions.com